

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 61 (1999)
Heft: 9

Rubrik: ASETA SVLT

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rapport annuel 1998

La dernière 1'ère Bühler

Ueli Zweifel

Le rapport annuel 1998 est le dernier des 19 rapports qui portent la signature du directeur Werner Bühler: complet, explicatif, équilibré... La version complète de ce rapport peut être demandée auprès de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture.

«Le 1^{er} octobre 1998, les nouvelles ordonnances révisées de l'OETV, les exigences techniques requises pour les voitures automobiles et de l'OCR, l'ordonnance sur la circulation routière sont entrées en vigueur. En toute objectivité, on peut dire que des conditions favorables pour l'agriculture ont été créées quant à la nouvelle vitesse autorisée pour conduire les tracteurs agricoles. Notre devoir est de garder un œil sur les intérêts généraux et d'obtenir de bonnes conditions pour la majorité de nos membres. Dans ce contexte, nous nous opposons à toute mesure qui pourrait amener une hausse des frais de production et cela dans tous les domaines qui nous sont confiés.» C'est en ces termes que s'exprime le directeur démissionnaire Werner Bühler dans la préface du rapport annuel. L'ASETA, les comités des sections de même que les collaboratrices et collaborateurs s'investissent dans l'intérêt des membres et de l'ensemble de l'agriculture. La diversité des travaux de l'association, les négociations en cours et les résultats obtenus sont relatés dans ce bref résumé.

Administration

Des tâches administratives croissantes pour un personnel toujours identique au secrétariat central ont demandé de grands investissements en composantes électroniques, logiciels, appareils, mises sur réseau interne et externe. De nouveaux logiciels sont maintenant opérationnels pour l'administration des cours, des factures et des commandes, pour la comptabilité ainsi que la gestion du fichier des membres et abonnés du journal. Le nouveau système informatique a amélioré de façon décisive le travail et les données

digitalisées sont à même de répondre aux nouvelles exigences. De même, les spécialistes garantissent le passage de l'installation à l'an deux mille.

Le bilan annuel est balancé à 1,4 million de francs et présente un bénéfice de 5745 francs. Ce résultat a été atteint par une cotisation de Fr. 27.– versée à l'association centrale. Les 3 francs d'augmentation portés au budget pour 1999 permettront de présenter une facture équilibrée. Néanmoins, les réserves ont été épuisées car il a fallu couvrir les dépenses supplémentaires engendrées par le logiciel administratif et l'impression du journal.

www.agrartechnik.ch: le site Internet de l'ASETA est en pleine expansion. Pour l'instant, il relate les programmes de formation continue, les fiches techniques relatives à la loi sur la circulation routière et les tables des matières des journaux.

Service technique

Rayon d'action en 1998

Depuis la fondation de l'ancienne association des propriétaires de tracteurs, le service technique joue un rôle essentiel dans le soutien accordé aux membres. Nombre de personnalités ont marqué ce service par le passé et Willi von Atzigen, l'actuel chef depuis 1987, s'insère dans cette série. Son champ d'action présent et futur:

- Test pour pulvérisateurs: uniformisation des procédés de tests pour les grandes cultures, l'horticulture et la viticulture
- Systèmes hydrauliques pour freins: promotion, conseils de montage, tests
- Augmentation de la vitesse: conseils vis sous l'aspect juridique et technico-économique. (L'ASETA a

dit haut et fort que 40 km/h pour les véhicules agricoles n'était une urgence ni technique, ni économique)

- Le cours de conduite G40: structure du cours, reconnaissance du terrain dans diverses régions de Suisse en collaboration avec les instructeurs et chauffeurs poids lourds Ernst Bühlmann et Jean-Pierre Suter
- Représentation de l'ASETA dans diverses commissions et comités intéressés au trafic agricole et à toute autre question de nature technique sur l'exploitation
- Information complète concernant les dispositions techniques et juridiques suite à l'augmentation de la vitesse pour les tracteurs agricoles
- Elaboration de fiches techniques et de présentation informatisée sur le thème des 40 km/h
- Conseils, expertises – transmissions d'informations aux membres

Commissions sectorielles

Commission sectorielle 1 Questions générales de l'ASETA

La CoSec 1 fait office de commission de conseils et traite les affaires internes propres aux structures de l'ASETA. Elle est dirigée par **Viktor Monhart, Schlatt TG**. L'un des dossiers les plus importants traités par cette CoSec fut la révision de l'ordonnance relative à l'équipement technique des véhicules OETV et la révision de l'ordonnance sur la circulation routière OCR, de même que diverses adapta-



L'équipe de l'ASETA: le secrétariat central, les centres professionnels de Grange-Verney, Moudon et Riniken (de gauche à droite):

1 MMes et MM. Käthi Spillmann, comptable; 2 Max Binder, président central; 3 Kathrin Müri, secrétaire; 4 Werner Bühler, directeur; 5 Willi von Atzigen, chef du service technique; 6 Michel Pichonnat, chef du centre professionnel de Grange-Verney; 7 Frédéric Meyer, enseignant en informatique, Grange-Verney;

8 Hansueli Schmid, chef du centre professionnel de Riniken; 9 Franca Stalé, traductrice, assistante de rédaction; 10 Ueli Zweifel, rédacteur en chef; 11 Jürg Fischer (successeur du directeur); 12 Hansueli Fehlmann, enseignant à Riniken; 13 Markus Schenker, enseignant en informatique, Riniken; 14 Ernst Bühlmann, instructeur au cours G40. Certains employés à temps partiel ne travaillent que quelques mois par année, comme Nicolas Vincent, enseignant à Grange-Verney, absent sur la photo.

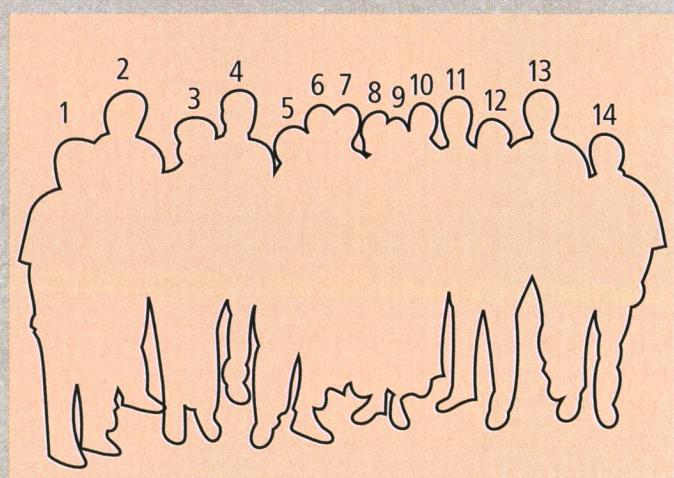


Tableau 1: Utilisation des moissonneuses-batteuses

	1990	1996	1997
Céréales panifiables (ha)	103 419	112 200	101 751
Fourrages (ha)	108 548	94 100	63 378
Maïs grains (ha)	27 367	23 600	20 244
Nombre de moisss.-batt.	4 058	3 930	3 880
Utilisation par moisss.-batt. (par MB avec dispositif maïs grains)	52 (82)	51 (70)*	42 (65)*

Source: Office fédéral de la statistique
* valeur estimée

tions dans le cadre des tests de l'hydraulique de freins et des pulvérisateurs.

**Commission sectorielle 2
Entrepreneurs agricoles**

La CoSec 2, sous la présidence d'**Alfred Muller, Dommartin VD**, entrepreneur agricole, s'occupe de l'exploitation de machines en commun dans le cadre des entreprises agricoles.

La commission ratifie annuellement les «Tarifs indicatifs» destinés aux entrepreneurs agricoles des sections. Lors de la dernière conférence avec les représentants des sections, A. Muller a émis certaines critiques quant à quelques tarifs de travaux à façon qui ne peuvent être exécutés en Suisse romande selon le barème donné. La CoSec 1 reste à l'écoute de toutes les questions qui se posent sur la TVA. Un

Tableau 2: Cercles de machines et volume des affaires

	1996	1997
Nombre de questionnaires retournés	33	31
Nombre de membres des cercles de machines	2920	2476
Valeur comptable	6,3 millions	7 millions
Valeur comptable moyenne par cercle	Fr. 191762.–	Fr. 228084.–

recours concernant des allégements fiscaux, notamment pour un taux de TVA plus bas grevant les prestations des entrepreneurs agricoles, est toujours en suspens auprès de la Direction fédérale des finances.

Commission sectorielle 3

Cercles de machines

Cette CoSec est dirigée par **Ueli Haltiner, Grabs SG**, enseignant en machines agricoles. La journée d'information organisée chaque année par la commission s'est déroulée, en 1998, à Menzingen ZG, à l'invitation du cercle de machines «Zuger Berg». Thème traité: une production de lait rationnelle avec une gestion optimisée de la conservation des fourrages. La commission entretient des contacts avec des groupements internationaux de cercles de machines et autres coopérations (CUMAS).

Commission sectorielle 4

Formation continue

Les deux centres professionnels de Grange-Verney et de Riniken sont supervisés par la CoSec 4, sous la direction de **Moritz Blunschi, Muri AG**, enseignant et membre du Comité directeur ASETA. C'est la seule commission qui compte un représentant (M. Herzig) de l'Office fédéral de l'agriculture parmi ses membres car la Confédération accorde une contribution aux cours de l'ASETA.

Que ce soit en Suisse alémanique ou en Suisse romande, où le centre ASETA a pris ses nouveaux quartiers à l'Ecole d'agriculture de Grange-Verney, la tendance du public à fréquenter des cours d'une ou de deux journées se renforce au détriment de cours s'étalant sur plusieurs jours, ce qui augmente les tâches administratives. A Riniken, selon les indications du

chef du centre Hansueli Schmid, les cours concernant l'entretien et les réparations de petits moteurs, tronçonneuses et tondeuses à gazon rencontrent un écho positif. Ces cours font l'objet aussi d'annonces dans la presse spécialisée en Suisse alémanique. Le cours d'atelier sur 30 jours «K30» donné à Riniken en novembre/décembre 1998 a été pour la première fois répété en février/mars 1999. Cependant, dans le cadre du K30, d'autres participants ont pu être intégrés aux cours de soudure, de réparations et de constructions métalliques, d'entretien de tracteurs.

Le centre de Grange-Verney est fréquenté en premier chef par les Vaudois (83%), suivis par les Neuchâtelois et les Fribourgeois (chacun 7%). Selon le chef du centre, Michel Pichonnat, ce sont les cours de réparations/rénovations aux bâtiments et l'électricité qui attirent le plus de participants. Il regrette toutefois que le cours «Réparations de machines et tracteurs» ne soit plus donné, par manque d'intérêt du public. Les cours d'informatique sont très fréquentés, notamment les cours de base. Le chef de ce secteur à Grange-Verney, Frédéric Meyer, souligne l'importance d'utiliser en permanence une installation PC car les appareils se développent à grande vitesse.

Commission sectorielle 5

Agriculture, énergie, environnement

Il y a un an, le Comité central a élu **Roland Böolley**, architecte à **Hausen AG** comme nouveau président à la tête de cette commission. Celle-ci a pris connaissance du besoin d'éliminer les feuilles en polyéthylène (balles d'ensilage rondes) et les sacs d'engrais usagés provenant de l'agriculture. Dorénavant ce recyclage est pos-

Sections

Activités principales des sections en collaboration avec les représentants de l'ASETA, les conseillers en machines agricoles et en prévention des accidents en poste auprès des écoles d'agriculture et de la FAT:

- Démonstrations de machines
- Cours pour l'entretien, les réparations et les équipements de machines agricoles ou de bâtiments de ferme. Cours d'informatique
- Organisation de voyages pour les sections
- Tests pour l'hydraulique de freins; tests pour pulvérisateurs
- Championnats de conduite de tracteur
- Cours préliminaires de catégorie G. Plus de 300 000 candidats ont obtenu leur permis depuis 1962.

3. Les constantes de «Technique Agricole/Schweizer Landtechnik»: la publication régulière de comptes-rendus des dossiers suivis par l'association, le soutien apporté au centre de formation et la publication rapide des rapports FAT.

4. Et les adresses Internet de l'ASETA: www.agrartechnik.ch et www.blueland.ch.

Dans le cadre du renouvellement du contrat d'impression, diverses évaluations ont été faites. Le journal de l'ASETA est maintenant imprimé auprès de l'entreprise soleuroise Vogt-Schild/Habegger. Nous saisissons ici l'occasion de remercier, pour leur engagement, les collaboratrices et collaborateurs de la maison Huber de Frauenfeld qui ont contribué à la publication de «Technique Agricole/Schweizer Landtechnik» de 1992 à 1998.

L'ASETA a 75 ans

Reconnaissance

Selon le directeur démissionnaire: «Cet anniversaire n'est pas le moment de se pencher sur le passé. Bien au contraire: plus que jamais nous sommes convaincus qu'avec la petite équipe d'employés à disposition, l'ASETA continuera de s'engager avec efficacité pour ses membres afin de leur offrir des prestations égales à leur contribution.» C'est dans ce sens qu'œuvrent les présidents, les gérants et les membres des comités, les membres des commissions sectorielles comme les collaboratrices et les collaborateurs des deux centres professionnels, du service technique et du secrétariat. Sans oublier la rédaction et les auteurs et bien sûr les annonceurs qui contribuent, avec leurs textes, à la prospérité de l'association. En conclusion, le directeur Werner Bühler et le président central Max Binder expriment leur reconnaissance à tous ceux et celles travaillant auprès d'institutions et d'organisations, aux membres de l'ASETA ainsi qu'aux lectrices et lecteurs de «Technique Agricole/Schweizer Landtechnik».

Commission sectorielle 6

Journaux de l'association: les faits marquants de 1998

La nouvelle CoSec 6, sous la direction de **Josef Meyer**, chef d'exploitation à **Jussy GE**, s'est réunie deux fois durant l'exercice. Ses membres ont considéré le journal sous divers angles, en ont étudié les conditions-cadres et ont proposé de nouvelles impulsions.

1. «Technique Agricole/Schweizer Landtechnik» a, pour la première fois, organisé un voyage des lecteurs à l'EIMA de Bologne
2. Une première aussi: «Schweizer Landtechnik» a soutenu une campagne de recrutement de membres pour la section Soleure

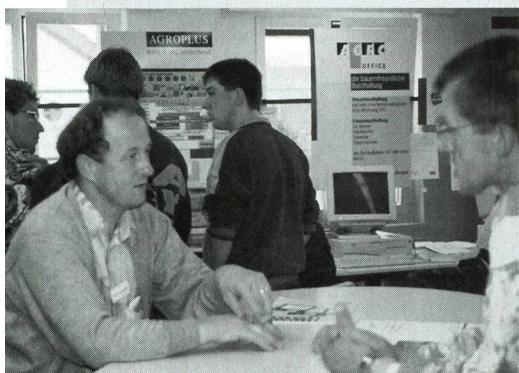
1. AGRAMA

Dans deux ans, l'Association des fabricants de machines agricoles prévoit d'introduire un rythme biennal. L'exposition aura alors lieu en automne, dans les halles de la BEA à Berne. L'ASETA salue cette décision prise par l'ASMA et se réjouit de participer à cet événement en tant qu'invitée.

(Photos: Ueli Zweifel)



2. INFOLA



Pour la 8^e fois, l'ASETA a organisé son exposition de logiciels agricoles – très instructive – au siège de l'association, à Riniken. La tradition d'une présentation demandant peu de moyens financiers devrait continuer. Durant cette manifestation, l'ASETA cherche à intensifier les brefs séminaires de présentation des produits afin de répondre de façon encore plus ciblée aux attentes des spécialistes de l'agriculture.



3. «L'as du volant»

Les conductrices et conducteurs de tracteurs déjà bien rodés perfectionneront leur style de conduite grâce au cours «As du volant». Le centre de sécurité routière de Veltheim AG dispose d'un circuit où les situations les plus critiques peuvent être exercées. Eliminer au maximum les risques d'accident est la

clé pour tout professionnel et non la rapidité. En 1998, 10 conductrices et 231 conducteurs ont suivi ce cours, sponsorisé par les firmes SDF et Marolf. (Pour tout renseignement, s'adresser au Service pour la prévention des accidents en agriculture: tél. 021 995 34 28.

4. «Cours de conduite G40»



Ce cours de deux journées est basé sur la conduite quotidienne et s'adresse à un public jeune. Il a été organisé dans différentes régions de Suisse. En possession du permis de catégorie G, tout jeune dès 14 ans peut suivre ce G40; le législateur autorise ensuite le détenteur de ce permis à conduire un

tracteur à 40 km/h. Ce cours est une excellente base pour passer l'examen pratique de la catégorie F. Inscriptions et informations: ASETA, 5223 Riniken (tél. 056 441 20 22).